



## ÉTUDE

Thomas Hirsch  
Climate &  
Development  
Advice

## AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU FONDS VERT POUR LE CLIMAT

Un rapport basé sur une analyse des politiques  
du FVC et les leçons tirées de cinq études de cas

### DEMANDES POLITIQUES DE LA CIDSE AU FONDS VERT POUR LE CLIMAT

Avril 2021

#### Introduction

L'objectif principal de cette étude est de présenter les moyens par lesquels les organisations de la société civile (OSC) peuvent accéder au financement climatique du FVC pour des actions visant à renforcer les impacts des projets d'adaptation et d'atténuation des OSC, tels ceux des partenaires de la CIDSE dans les pays du Sud, y compris les projets communautaires à petite échelle. Le rapport analyse les obstacles et les points d'entrée pour les OSC. En combinant l'analyse des politiques du FVC avec les études de cas empiriques, il est possible de combler le manque de connaissances, de tirer des conclusions et de formuler des recommandations, fournissant ainsi des orientations aux OSC.

#### Le problème à traiter: la société civile a un accès limité au Fonds vert pour le climat (FVC)

Le financement de la lutte contre les changements climatiques est assuré par un large éventail de fonds climatiques spécialisés, en pleine expansion, le Fonds vert pour le climat (FVC) étant généralement considéré comme le fonds de référence. Au total, 154 pays en développement sont éligibles au financement du FVC.

Fin 2020, 103 entités accréditées avaient été validées pour demander un financement, la plupart d'entre elles étaient des entités internationales de mise en œuvre. L'accès direct des pays en développement aux entités nationales ou régionales de mise en œuvre demeure encore

très limité. Bien qu'il y ait un énorme intérêt chez de nombreuses OSC à travers le monde pour un partenariat avec le FVC, jusqu'à présent, seules six OSC ont obtenu une accréditation du FVC en tant qu'entités de mise en œuvre (EMO); encore moins ont eu des projets approuvés par le FVC. À ce jour, il n'existe aucune preuve documentée que le FVC a soutenu des projets de petite taille gérés par des organisations communautaires (OC) au profit des populations vulnérables aux changements climatiques.

Les obstacles que rencontrent les OSC pour accéder aux fonds du FVC sont systémiques, massifs et évidents dans la pratique, comme le démontre [l'étude commandée par la CIDSE](#). Il sera essentiel pour le Fonds d'aborder, réduire et surmonter ces barrières pour s'acquitter de sa mission de changement transformateur. Les obstacles à l'accréditation des OSC, l'accès direct limité, les processus compliqués pour l'approbation des projets, le manque d'enracinement local, la faiblesse des processus de consultation nationale et le manque d'appropriation nationale par l'ensemble de la société sont des préoccupations majeures; ces problèmes conduisent à un écart important entre ce que le Fonds déclare vouloir devenir et ce qu'il est actuellement.

Au niveau politique, les OSC représentent la majorité des observateurs accrédités (296 sur 453), qui suivent et essaient d'influencer les priorités et les politiques de financement du FVC.



Co-financé par  
l'Union européenne

Au niveau international, leur principal effort consiste à plaider en faveur d'un accès amélioré et simplifié au financement climatique pour les pays vulnérables, tels que les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et certains pays africains. Au niveau national, les OSC promeuvent principalement l'inclusion, la transparence, l'égalité des sexes, la prise en compte de la vulnérabilité et une ambition climatique plus élevée dans les programmes de pays du FVC. En revanche, la demande d'un meilleur accès aux projets pour les OSC et les organisations communautaires n'a pas encore fait partie des priorités principales de plaidoyer des OSC.

Une réforme s'impose et les OSC peuvent y contribuer, non seulement en tant qu'observateurs de l'extérieur, mais aussi en tant que partenaires de projets actifs de l'intérieur, créant un stimulus pour des projets de transformation, combinant des ambitions climatiques élevées, des co-bénéfices pour les Objectifs de développement durables (ODD), une prise en compte de l'égalité des sexes et des actions au niveau local. Aborder, réduire et surmonter ces obstacles est essentiel pour remplir la mission du Fonds consistant à apporter des changements transformateurs, si nous souscrivons au postulat selon lequel la participation d'acteurs non étatiques à la réalisation des engagements de l'Accord de Paris et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies est primordiale pour réaliser à la fois les efforts d'adaptation et d'atténuation afin de limiter l'élévation de la température mondiale à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels, et de parvenir à une reprise et une transition justes.

Les OSC ont la possibilité de marquer une réelle différence. Pour libérer ce potentiel, la CIDSE présente les demandes politiques suivantes au Fonds vert pour le climat :

### **1. Fournir un cadre plus favorable aux OSC et aux populations vulnérables**

Les obstacles très élevés à l'accréditation et à l'accès au financement climatique du FVC sont restés sans réponse dans le Plan stratégique actualisé pour le FVC 2020-23, adopté en novembre 2020. Il est demandé au FVC de supprimer ces barrières et de fournir un accès simplifié au financement pour les OSC et les organisations communautaires. Une option consiste à créer des fenêtres de financement spéciales pour les OSC, par exemple un mécanisme d'attribution de petites subventions, en prenant le mécanisme pour le secteur privé comme précédent.

### **2. Garantir une participation appropriée des OSC dans les programmes de pays**

Une forte participation des OSC contribue à rendre les programmes de pays du FVC plus ambitieux et plus axés sur la vulnérabilité.

La participation des OSC reflète l'approche de l'ensemble de la société dans l'action climatique transformatrice, comme demandé par le FVC. La question de savoir si cette approche est suivie dépend en grande partie de la volonté politique des gouvernements nationaux et des autorités nationales désignées (AND). Si le FVC prend son mandat au sérieux, il doit répondre systématiquement aux préoccupations concernant la programmation par pays du FVC, par exemple, la faiblesse des processus de consultation nationale, le manque d'appropriation par les pays, le manque d'ambition et l'absence de caractère transformateur.

### **3. Préparation du FVC et soutien aux PNA : répondre plus favorablement aux attentes des OSC**

Les programmes de préparation et de soutien du FVC, ainsi que le soutien du FVC aux plans nationaux d'adaptation (PNA) et autres processus nationaux de planification et d'élaboration de stratégies d'adaptation, offrent des points d'entrée pour les OSC nationales et même les OSC locales du Sud pour s'engager et mieux comprendre le FVC et son programme de transformation. Cependant, il y a souvent un énorme décalage entre les attentes élevées des OSC envers le FVC et ce qu'il est capable de leur fournir, en raison des obstacles importants existants. Comblar ce fossé doit devenir une priorité, afin d'éviter la frustration et le découragement. Une première étape serait que le FVC réponde plus favorablement aux attentes des OSC sur les possibilités de recevoir un soutien du FVC pour leurs actions climatiques.

### **4. Simplifier le processus d'accréditation pour les OSC en tant qu'entité de mise en œuvre**

Il ressort clairement que les OSC n'ont pas été considérées par le FVC comme une catégorie d'exécutant de projet pouvant être accrédité comme partenaire principal, comme c'est le cas avec les organisations internationales et les entités du secteur privé. Les OSC, en particulier les OSC locales des pays en développement, sont désavantagées de manière disproportionnée dans le processus d'accréditation. Ceci est confirmé par le fait que fin 2020, seules six OSC avaient été accréditées, dont seulement deux entités accréditées sur la voie d'accès direct, une régionale (Amérique centrale) et une nationale (Népal). Cela n'est pas seulement dû au fait que le processus d'accréditation du FVC est très compliqué pour les OSC en ce qui concerne les exigences formelles. Les coûts encourus par les candidats pour obtenir leur demande d'accréditation constituent également un obstacle important à l'accréditation, au moins pour les petites ONG nationales ; par ailleurs, le Secrétariat du FVC est un goulot d'étranglement avec semble-t-il, peu d'expérience dans les relations avec les OSC. Ces difficultés doivent être résolues par le Fonds.

---

Cette étude a été réalisée par Climate & Development Advice pour le compte de la CIDSE.

Contact:  
Lydia Machaka, Chargée de mission, Justice climatique et énergie, machaka(at)cidse.org

CIDSE  
Rue Stévin 16, B-1000 Bruxelles  
T: +32 2 230 77 22  
postmaster@cidse.org  
www.cidse.org



Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de l'auteur et de la CIDSE et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne.